

Cérémonie nationale du 23 mai 2024 en Hommage aux victimes de l'esclavage Ville de Saint Denis



**discours de Aissata Seck,
Directrice de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage**

Monsieur le Roi de Savè au Bénin
Monsieur le sous-préfet, Monsieur Vincent Laguoguy
Monsieur le maire, cher Mathieu HANNOTIN, et son adjoint aux politiques mémorielles, cher Daniel Dalin
Madame la conseillère départementale, Chère Oriane Filhol
Monsieur le président du CM98, cher Emmanuel GORDIEN
Madame la présidente de l'association SONJE, chère Guilaine Mondor
Monsieur le président de la fondation esclavage et réconciliation, cher Serge Romana
Messieurs les députés, Christian Baptiste et Stéphane Peu
Madame la sénatrice, Chère Corinne Narassiguin
Mesdames et messieurs les élus en vos grades et qualités,
Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Ce qui nous réunit aujourd'hui, c'est une date. Une date importante de notre calendrier républicain puisque, depuis la loi sur l'égalité réelle outre-mer du 28 février 2017, le 23 mai est la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage.

Cette journée rappelle la grande marche du 23 mai 1998. Ce samedi-là, à Paris, des dizaines de milliers de Françaises et de Français issus des outre-mer ont marché silencieusement pour honorer leurs ancêtres esclaves. Parmi les banderoles, une disait : « *Esclavage, crime contre l'humanité* ».

C'est de cette manifestation qu'est sortie la loi TAUBIRA du 21 mai 2001, par laquelle la France a été le premier pays à reconnaître cette cruelle vérité historique, dont 4 millions de personnes ont été victimes dans l'espace colonial français.

Je redis ce chiffre car il est peu connu, et si une journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage a un sens, c'est bien de faire en sorte que cette réalité soit davantage partagée : de 1594, date de la première expédition de traite partie d'un port français, à 1848, date de l'abolition définitive de l'esclavage, 4 millions de femmes, d'hommes, d'enfants ont été maintenus en servitude par la France – 1,5 millions de personnes déportées d'Afrique par la traite, 2,5 millions nées dans l'esclavage dans des colonies françaises.

« *Le dire, le reconnaître*, a dit le Premier ministre le 10 mai dernier, *ce n'est pas s'affaiblir. Au contraire, c'est se grandir.* » Aujourd'hui la France se grandit en reconnaissant cette page de son histoire.

Aujourd'hui la France se grandit en honorant les 4 millions de victimes françaises de l'esclavage. Par leur existence, par leur résilience, par leurs résistances aussi, elles et ils ont fait de notre pays ce qu'il est aujourd'hui.

Aujourd'hui, nous nous souvenons de leur humanité. Elle n'a jamais cessé d'exister, malgré ce que disaient des lois monstrueuses qui pendant deux siècles ont fait passer un crime contre l'humanité pour un acte de civilisation.

Nous les honorons en disant leurs noms. Nous les honorons en saluant leurs descendantes et leurs descendants. Nous les honorons en les écoutant nous parler de liberté, d'égalité et de fraternité.

Ces mots-là pèsent plus lourds dans certains territoires. Aux Antilles, en Guyane, dans l'Océan Indien et dans l'Océan Pacifique, ces mots-là disent davantage parce qu'ils sont lestés du poids de l'histoire, d'une histoire qui est celle de siècles d'injustices qui ne sont pas complètement réparées.

Ces mots-là sont lestés d'une histoire qui est aussi celle du long silence sur les crimes qui ont été commis, un silence dont nous ne sommes sortis que depuis moins de trente ans.

Ces mots-là sont lestés d'une histoire qui est aussi celle de la négation des cultures et des sociétés qui ont été détruites, du créole qu'on interdisait, des cultes qu'on pourchassait, des enfants qu'on enlevait.

Cette histoire s'étend sur plusieurs siècles : c'est l'histoire de la colonisation française. Elle a commencé en 1534 quand Jacques CARTIER est arrivé dans ce qui deviendra le Canada. Elle s'étend sur cinq siècles et les événements dramatiques qui ont endeuillé la Nouvelle Calédonie ces derniers jours nous rappellent qu'elle n'est pas encore achevée.

C'est une histoire douloureuse mais, Français, nous savons la regarder en face. Nous savons dire les tragédies qui ont eu lieu. Nous savons honorer le courage des résistants, la force des Justes, la dignité des victimes. Nous savons aussi la puissance du pardon quand il repose sur le respect, sur l'écoute et sur la justice.

Tout cela a donné à la République quelques-uns de ses plus grands textes : la loi TAUBIRA de 2001, je l'ai citée tout à l'heure. Le discours du Vel d'Hiv de Jacques CHIRAC de 1995. Et ce texte que j'invite chacune et chacun à relire dans la période actuelle, le préambule des accords de Nouméa négociés en 1998 par le Premier ministre Lionel JOSPIN avec toutes les parties prenantes du peuple calédonien. J'espère que l'esprit qui a alors soufflé sur tous les responsables animera les discussions que le Président de la République conduit actuellement en Nouvelle Calédonie. Car rien ne sera possible si toutes les blessures ne sont pas reconnues, si l'exigence de justice n'est pas entendue, et si les problèmes les plus criants ne sont pas résolus.

Dans les outre-mer, ces problèmes sont très concrets, et les réponses qui sont attendues aujourd'hui doivent être très concrètes. Sur l'emploi, sur l'environnement, sur la culture, sur une égalité qui serait enfin réelle avec le reste de la France.

Mais le concret n'efface pas le symbole. Parce que, face aux blessures d'un passé ineffaçable, le symbole est le premier acte de la réparation. Dire toute l'histoire, célébrer les résistances, honorer les victimes : c'est comme cela qu'une nation se reconstruit en tant que nation, à travers des journées comme celles-ci, à travers des musées et des institutions comme celle que j'ai l'honneur de diriger, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, à travers des monuments et des mémoriaux. C'est la raison pour laquelle je me réjouis que, enfin, le Mémorial national en hommage aux victimes de l'esclavage va voir le jour au Jardin du Trocadéro.

Il marquera l'engagement de la République à honorer enfin ces millions de femmes et d'hommes qui pendant trop longtemps n'ont jamais été incarnés autrement que comme une masse sans nom et sans visage.

Je salue l'action résolue du CM98 qui porte ce projet depuis deux décennies, cher Emmanuel GORDIEN, cher Serge ROMANA. Cet investissement n'a pas été vain : bientôt, il sera inscrit dans la

Pierre sur la colline de Chaillot, à deux pas de là où la Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée par les Nations Unies en 1948.

Voilà pourquoi il était essentiel de reconnaître le travail que font les associations et les archivistes pour retrouver les noms des personnes qui ont été en esclavage dans l'espace colonial français, pour les faire partager, pour aider celles et ceux qui en sont les descendantes et les descendants aujourd'hui à remonter leur généalogie.

Signe de cette importance, l'UNESCO, saisie par la FME et les archives, a inscrit l'année dernière au registre « Mémoire du Monde » les registres nominatifs qui pendant deux siècles ont consigné les noms des personnes en esclavage dans l'empire colonial français, où ils voisinent désormais avec les plus grands textes de l'histoire de l'Humanité.

Cet acte symbolique est une réparation, comme le sera le Mémorial lorsqu'il sera inauguré.

Mesdames et Messieurs,

En ce jour où nous nous souvenons des victimes de l'esclavage, nous marquons aussi notre engagement contre les héritages funestes de cette histoire : le racisme, les discriminations, les préjugés qui continuent de peser sur les personnes noires, en France comme dans le reste du monde.

Le 10 mai dernier, Jean-Marc AYRAULT a lancé un appel à la libération de la militante tunisienne Saadia MOSBAH, cette militante de la mémoire de l'esclavage qui combat, à la tête de son association Mnemty, le racisme anti-noirs en Tunisie. Elle venait d'être arrêtée par la police.

Son procès s'est ouvert hier à Tunis, pour des motifs fallacieux. Aujourd'hui, je veux lui marquer à mon tour ma solidarité, je réitère l'appel de Jean-Marc AYRAULT, et je demande au gouvernement français de tout faire pour qu'elle soit libérée dans les plus brefs délais.

C'est ainsi que nous faisons vivre la mémoire de l'esclavage et des combats pour son abolition : en y trouvant la force de continuer le combat jamais achevé pour la liberté, pour l'égalité et pour la fraternité.

Je vous remercie.